



## **APPEL A MANIFESTATION D'INTERET EN VUE DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PRIVÉ DE LA COMMUNE POUR L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS PHOTOVOLTAÏQUES**

NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME : Commune de Le Percy – place du village – 38930 Le Percy

### **1) Cadre de la consultation**

La commune de Le Percy est engagée dans une démarche de développement durable . A ce titre, elle souhaite mettre à disposition une partie des toitures des bâtiments ci-dessous désignés, en vue de la mise en place d'installations photovoltaïques :

- La toiture Ouest du bâtiment communal d'activité situé à Laurier Feumaz – 38930 Le Percy parcelle B0105 . Ce bâtiment appartient au domaine privé de la commune. La toiture actuelle est couverte par du bac acier 75/100<sup>ème</sup> avec une pente d'environ 20%. La surface mise à disposition est le pan Nord-Est d'environ 100 m<sup>2</sup>.

Le plan des toitures mis à disposition est fourni en Annexe 1.

### **2) Conditions de la mise à disposition**

L'occupant, titulaire du contrat de mise à disposition, devra respecter les conditions suivantes :

- Disposer des autorisations administratives nécessaires à l'exploitation des équipements (autorisations d'urbanisme, contrat de raccordement, éventuel contrat d'achat, etc.)
- Disposer des assurances civiles et professionnelles inhérentes aux technologies posées, de façon à couvrir les risques en matière de vol, catastrophes naturelles, défaut d'étanchéité, dommages aux tiers, etc.
- Respecter les préconisations techniques et réglementaires (normes, codes, DTU, etc.) relatives à la technologie mise en œuvre et à son intégration sur un bâtiment public, notamment lorsqu'il s'agit d'un Etablissement Recevant du Public (ERP).
- Maintenir les équipements en bon état de fonctionnement, en assurer l'entretien et la sûreté
- Ne pas perturber l'usage du bâtiment et informer en avance des différentes interventions prévues pour l'installation ou la maintenance.
- Missionner au maximum les entreprises locales pour les travaux prévus
- Etre une société dont la gouvernance est majoritairement détenue par des citoyens du territoire

L'occupant utilisera la surface mise à disposition à l'unique fin de concevoir, réaliser et exploiter des équipements photovoltaïques.

La mise à disposition prendra la forme d'une Convention d'Occupation Temporaire du domaine public, non constitutive de droits réels, dont la durée sera au minimum de 20 ans. Elle donnera lieu au versement d'une redevance d'occupation.

### 3) Critères de sélection

Les candidatures seront étudiées au regard de la grille de critères pondérés de la façon suivante :

- Qualité technique du projet (30%)
- Montant de la redevance (20%)
- Gouvernance citoyenne (50%)

### 4) Organisation de l'appel à manifestation d'intérêt

Le présent appel à manifestation d'intérêt est [mis en ligne sur le site internet de la collectivité / affiché en mairie.

Les candidatures devront remplir le formulaire joint en Annexe 2 et joindre une lettre de motivation.

La sélection du candidat vaudra engagement ferme de la collectivité sous réserve que les clauses suspensives suivantes soient levées au moment du lancement des travaux:

- Validation de la faisabilité technique et économique de l'opération photovoltaïque par un professionnel
- Obtention de l'ensemble des autorisations administratives assurances, financements, etc. nécessaires à la bonne réalisation du projet
- Maintien d'une gouvernance et d'un capital détenu majoritairement par des citoyens
- Validation par la collectivité du montant de la redevance finalement proposé après la finalisation du développement du projet
- Lancement des travaux avant d'ici l'automne.

Les réponses sont à envoyer avant le 01/06/21 à 14h par voie dématérialisée sur le mail de la commune : [mairielepercy@wanadoo.fr](mailto:mairielepercy@wanadoo.fr)

Langue : Français

Une visite du site sera organisée sur demande à la mairie sur l'adresse mail indiquée ci-dessus.

Fait à Le Percy le 7 mai 2021

Sabine Campredon - Maire

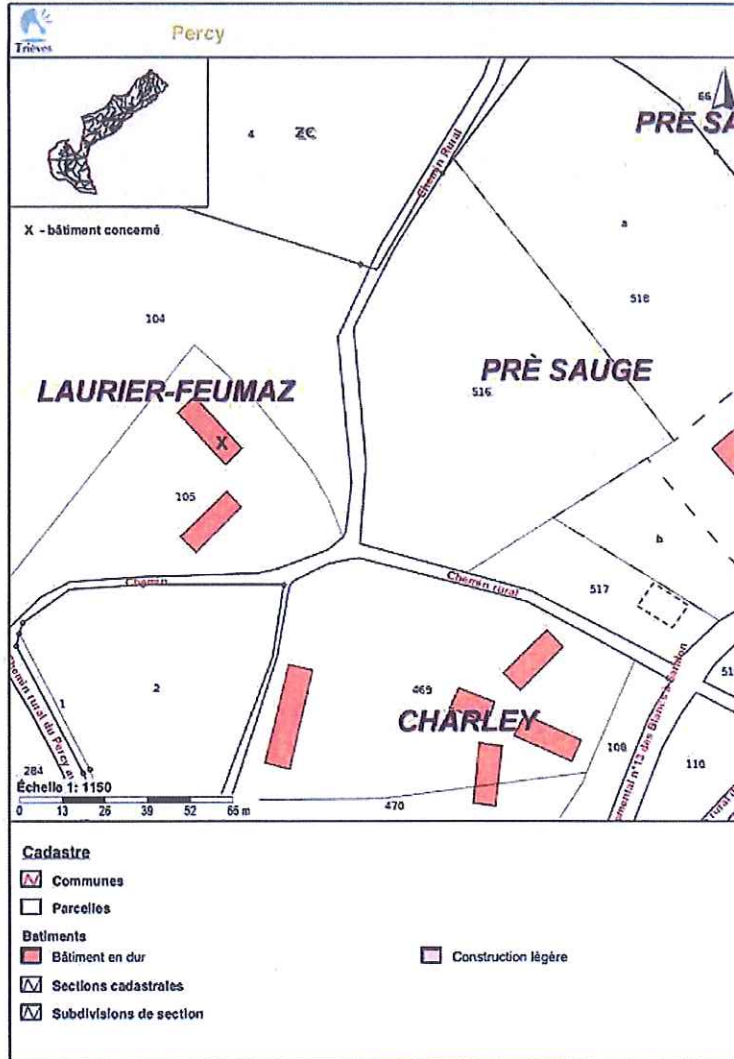


ASPECT AVANT TRAVAUX



# Annexe 1

VUE AÉRIENNE DU TERRAIN



## Annexe 2 : Formulaire à remplir par le candidat

<b>Candidat</b>	
Dénomination sociale de l'entreprise	
Nom du représentant légal	
Numéro SIREN	
Adresse du siège social	
Nom et coordonnées mail et tel de la personne contact	
Composition de l'actionnariat et capital détenu	
Gouvernance	

<b>Projet</b>	
Puissance envisagée	
Type d'intégration envisagé (ex : <i>intégré total / simplifié, surimposition, brise-soleil, etc.</i> )	
Technologie PV	
Montant de l'investissement envisagé	
Description du financement envisagé	
Mode de valorisation de l'électricité proposé	
Calendrier prévisionnel (étude / travaux / mise en service)	

<b>Convention</b>	
Durée de la convention proposée	
Redevance d'occupation proposée à la collectivité	
Conditions particulières	
Signature souhaitée d'une promesse de bail (Oui / Non et indiquer à quel moment)	

